

\*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 2 février 2026 à 19 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Julie-Pascale PROVOST, Mairesse d'arrondissement  
Monsieur Dominic ROUSSEL, Conseiller de la ville  
Madame Nancy BERTHELOT, Conseillère d'arrondissement, district Canal  
Monsieur Ludovic FERMELY, Conseiller d'arrondissement, district J-Émery-Provost

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Emran Abdullah, lieutenant – poste de quartier 8

**ABSENCE :**

Monsieur Jacques FILION, Conseiller d'arrondissement, district Fort-Rolland

---

**10 - Ouverture de la séance**

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte à 19 h 03.

---

**CA26 19 0001**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Nancy BERTHELOT

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 2 février 2026, avec la modification suivante :

- Ajout du point 30.08  
Autoriser une dépense estimée de 2 500 \$ par élu(e) pour un total de 10 000 \$, taxes incluses, relative à la participation, sur une base volontaire, de M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot, M. Ludovic Fermely, et M. Jacques Filion, conseillers d'arrondissement, aux Assises annuelles 2026 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026 au Centre des Congrès de Québec

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA26 19 0002**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA26 19 0003**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Nancy BERTHELOT

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04

---

**CA26 19 0004**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2025**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Nancy BERTHELOT

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.05

---

**CA26 19 0005**

**Motion des élus - Résolution d'appui aux journées de la persévérance scolaire 2026**

La conseillère Mme Nancy Berthelot fait la lecture de la présente résolution.

ATTENDU QUE la campagne sur les Journées de la persévérance scolaire (JPS) regroupant plusieurs partenaires se tiendra du 16 au 20 février 2026 sous la thématique « La persévérance, ça mène loin », et que cette période représente un moment clé dans l'année qui témoigne de la mobilisation collective autour de la persévérance et de la réussite scolaire de toutes les étudiant.e.s;

ATTENDU QUE l'appui et la présence bienveillante de tous les adultes sont primordiaux dans la réussite scolaire;

ATTENDU QUE derrière chaque accomplissement il y a de la persévérance et qu'il est important de valoriser chaque effort et étape du parcours éducatif;

ATTENDU QUE les élu.e.s municipaux veulent témoigner de leur solidarité et de leur soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant.e.s du réseau de l'éducation;

ATTENDU QUE les élu.e.s municipaux collaborent aux efforts de la collectivité en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative, entre autres à travers les initiatives : les élu.e.s s'engagent! de Concertation Montréal;

Il est proposé par : Nancy BERTHELOT

QUE l'arrondissement de Lachine proclame la semaine du 16 au 20 février 2026 comme celle des Journées de la persévérance scolaire;

QUE l'arrondissement de Lachine exprime unanimement et publiquement la solidarité et le soutien envers tous les étudiant.e.s et envers l'ensemble des intervenant.e.s du réseau de l'éducation;

QUE l'arrondissement de Lachine appuie la campagne des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2026 sous la thématique « La persévérance, ça mène loin » et invite toutes les personnes élues à y participer.

QU'une copie de cette résolution soit transmise au conseil municipal de Montréal ainsi qu'à l'organisme Concertation Montréal.

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Dominic ROUSSEL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.06

---

## CA26 19 0006

### Motion des élus - Motion commémorant l'attentat de la grande mosquée de Québec

Le conseiller M. Dominic ROUSSEL fait la lecture de la présente résolution.

ATTENDU QUE la Ville de Québec a été endeuillée le 29 janvier 2017 par l'attentat commis à la grande mosquée de Québec qui a coûté la vie à six personnes de confession musulmane et a laissé une victime paraplégique;

ATTENDU QUE l'attentat de la grande mosquée de Québec a heurté l'ensemble de la communauté musulmane et a bouleversé l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE les Lachinoises et les Lachinois, fidèles à leur habitude, ont fait preuve d'une grande solidarité au lendemain de l'attentat de la grande mosquée de Québec notamment en déposant des bouquets de fleurs devant la mosquée à Lachine en plus de participer aux rassemblements pour rendre hommage aux victimes et soutenir la communauté musulmane;

ATTENDU QU'en septembre 2015, le gouvernement du Québec a adopté à l'unanimité une motion visant à condamner l'islamophobie, les appels à la haine et à la violence envers les Québécoises et les Québécois de confession musulmane;

ATTENDU QUE le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré en août 2017 que le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie sont des poisons pour nos sociétés;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a adopté, en mars 2017, une motion qui stipule qu'il faut endiguer le climat de haine et de peur et condamner l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques;

ATTENDU QU'en juin 2020, le conseil municipal de Montréal a reconnu à l'unanimité l'existence de racisme et des discriminations systémiques, a dénoncé fermement ces phénomènes, et s'est engagé à les combattre;

ATTENDU QUE Montréal est une ville cosmopolite, que plus de 50 % de sa population est issue de communautés d'origines diverses et que 30 % des Montréalaises et des Montréalais sont issus de minorités visibles;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Lachine est un arrondissement dont 42 % de la population est issue de l'immigration ou a au moins un de ses deux parents né à l'étranger et que 24 % des Lachinoises et des Lachinois s'identifient à une minorité visible;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Lachine travaille à favoriser l'inclusion de toutes ses citoyennes et de tous ses citoyens et une cohabitation harmonieuse.

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

QUE l'arrondissement de Lachine commémore l'attentat de la grande mosquée de Québec, honore la mémoire des victimes, salue le courage des survivants, et témoigne de sa solidarité à l'ensemble de la communauté musulmane;

QUE l'arrondissement de Lachine continue de lutter contre l'islamophobie et toutes les formes de racisme et de discrimination religieuse systémiques;

QUE l'arrondissement de Lachine invite la population à commémorer la tuerie de la grande mosquée de Québec afin de témoigner collectivement de sa solidarité;

QUE l'arrondissement de Lachine transmette une copie de cette motion aux représentants de la Mosquée de Québec.

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMELY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.07

---

## CA26 19 0007

### **Motion des élus - Déclaration pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et réaffirmer notre engagement à lutter contre l'antisémitisme**

La mairesse Mme Julie-Pascale PROVOST fait la lecture de la présente résolution.

ATTENDU QUE la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste est soulignée chaque année le 27 janvier, date de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau en 1945;

ATTENDU QUE nous soulignons, cette année, le 81<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau;

ATTENDU QUE l'Holocauste a été l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité et que des millions de personnes, dont plus de six millions de Juifs, ainsi que des Tziganes, des Slaves, des personnes handicapées, des Témoins de Jéhovah, des personnes de la diversité sexuelle, des opposants politiques et des artistes, ont été tués pendant la Seconde Guerre mondiale;

ATTENDU QUE les leçons tirées de l'Holocauste doivent nous prémunir contre les dangers de la haine, de la discrimination et de l'indifférence;

ATTENDU QUE Montréal est la troisième ville au monde comptant le plus de survivantes et de survivants de l'Holocauste, et que ceux-ci ont contribué au développement et au rayonnement de la métropole;

ATTENDU QUE le Musée de l'Holocauste Montréal, fondé en 1979 sous le nom de Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal, œuvre depuis plus de 45 ans à éduquer et à sensibiliser la population sur le génocide de millions de personnes juives;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal s'est engagée, le 21 mars 1989, dans sa Déclaration contre la discrimination raciale, à combattre « toutes les formes de discrimination raciale et à favoriser l'accès et la participation pleine et entière de tous les citoyens et de toutes les citoyennes, indépendamment de leur race, couleur, religion, origine ethnique ou nationale, aux différentes sphères de la vie municipale »;

ATTENDU QU'en juin 2020, le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté à l'unanimité une Déclaration visant à reconnaître le caractère systémique du racisme et de la discrimination et s'est engagé à les combattre;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a proclamé, en 2002, la journée du Yom HaShoah « Journée du souvenir de toutes les victimes de l'Holocauste » et s'est engagée à reconnaître cette journée de façon récurrente;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, et particulièrement dans les derniers mois, il y a eu une recrudescence d'attaques et d'incidents antisémites, à Montréal, au Canada et à travers le monde;

ATTENDU QUE le Service de police de la Ville de Montréal a établi, en 2016, un Module des incidents et des crimes haineux lui permettant d'enquêter plus efficacement les signalements et plaintes reçus en matière d'incidents et de crimes haineux;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal s'est dotée d'un Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, qui a pour mandat de mettre en place des mesures structurantes et mesurables pour lutter de façon transversale contre le racisme et les discriminations et faire de Montréal une ville plus juste et inclusive.

Il est proposé par Julie-Pascale PROVOST

QUE l'arrondissement de Lachine souligne la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, qui a eu lieu le 27 janvier 2026;

QUE l'arrondissement de Lachine réaffirme son engagement à lutter contre l'antisémitisme et qu'elle dénonce fermement et sans équivoque tout geste et attaque antisémite tout en réitérant que tous les incidents et les crimes haineux n'ont pas leur place dans la métropole;

QUE l'arrondissement de Lachine, de concert avec ses partenaires, continue à sensibiliser la population contre l'extrémisme et l'intolérance, ainsi qu'à promouvoir l'ouverture envers l'autre, l'écoute, la bienveillance et la solidarité, afin que plus jamais une tragédie comme l'Holocauste ne se produise.

Il est proposé par Julie-Pascale PROVOST

appuyé par Nancy BERTHELOT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.08

---

## CA26 19 0008

### Motion des élus - Résolution d'appui au Mois de l'histoire des Noirs

Le conseiller M. Ludovic FERMEY fait la lecture de la présente résolution.

ATTENDU QUE le Mois de l'histoire des Noirs, souligné au mois de février, est reconnu au Canada comme une période visant à mettre en lumière l'histoire, la culture et les contributions des communautés noires à la société canadienne et québécoise ;

ATTENDU QUE l'importance des communautés noires dans l'histoire et le développement de la métropole, tant au plan culturel, social, sportif et économique;

ATTENDU QUE le Mois de l'histoire des Noirs permet de rapprocher les Montréalais.e.s et les Lachinois.e.s de tous horizons;

ATTENDU QUE les valeurs véhiculées par le Mois de l'histoire des Noirs rejoignent les valeurs de justice sociale, de respect, de tolérance, de cohabitation et d'égalité;

ATTENDU QUE le Mois de l'histoire des Noirs constitue une occasion de réfléchir aux inégalités persistantes, de réaffirmer notre volonté de lutter contre le racisme systémique et de promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances pour tous;

ATTENDU QUE notre arrondissement bénéficie de la présence d'organismes, de leaders communautaires, de familles et de jeunes issus des communautés noires qui contribuent à la vitalité et au dynamisme de Lachine;

ATTENDU QUE l'engagement des membres actifs de la communauté noire depuis maintenant quelques générations font partie intégrante de la communauté lachinoise;

ATTENDU QUE la communauté noire représente le groupe de minorités visibles le plus important à Lachine (11 %)

Il est proposé par Ludovic FERMEY

QUE l'arrondissement de Lachine reconnaisse l'importance des différentes communautés noires et leur apport inestimable à la collectivité;

QUE le conseil d'arrondissement réitère son engagement à promouvoir l'équité, le respect, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de ses services, programmes et actions;

QUE la Ville encourage, dans la mesure de ses moyens, les initiatives favorisant l'inclusion, l'équité et la valorisation de la diversité culturelle au sein de la communauté;

QUE le conseil d'arrondissement convie la population de Lachine et de Montréal à participer à la 35<sup>e</sup> édition du Mois de l'histoire des Noirs sous le thème « Élevons nos voix ensemble »;

QUE le conseil d'arrondissement invite la population à saisir toutes les opportunités pour favoriser les échanges et les rapprochements interculturels entre citoyen.ne.s de tous âges;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au conseil municipal de Montréal.

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Nancy BERTHELOT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.09

---

### CA26 19 0009

**Accorder un contrat à ASCENSEURS VERTEC INC., seul soumissionnaire conforme, pour des travaux de modernisation d'un (1) ascenseur hydraulique à l'hôtel de Ville de Lachine - Dépense totale de 373 898,70 \$, taxes incluses (contrat : 311 582,25 \$ + contingences : 37 389,87 \$ + incidences : 24 926,58 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2517 - un (1) seul soumissionnaire**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMEY

D'accorder à ASCENSEURS VERTEC INC., seul soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de modernisation d'un (1) ascenseur hydraulique à l'hôtel de Ville de Lachine, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 311 582,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2517;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 311 582,25 \$, taxes incluses;

D'autoriser, une dépense de 37 389,87 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser, une dépense de 24 926,58 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1259555001

---

**CA26 19 0010**

**Résilier, en date du 14 décembre 2025, le contrat accordé à Avizo Experts-Conseils inc., pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2 (CA23 19 0248), conformément aux clauses de résiliation, soit l'article 11.3 du cahier des clauses administratives générales et l'article 15.1 de la convention de services professionnels identifiés dans l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Nancy BERTHELOT

De résilier, en date du 14 décembre 2025 le contrat accordé à Avizo Experts-Conseils inc., par la résolution CA23 19 0248, pour des services professionnels dans le cadre du projet d'aménagement des berges au parc Stoney Point - Phase 2, conformément aux clauses de résiliation identifiées à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2312;

De procéder au paiement des factures du contractant pour le travail effectué jusqu'au 14 décembre 2025, le cas échéant.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.02 1259667007

---

**CA26 19 0011**

**Approuver l'acquisition de deux objets, le jonc de finissante et l'aquarelle, offerts en donation par Mme Andrée Matte, Mme Sharon Norton et Mme Colleen Raven au Musée de Lachine et approuver les projets de convention à cet effet**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Ludovic FERMEY

Il est recommandé:

- D'approuver l'acquisition de deux objets, le jonc de finissante et l'aquarelle, offerts en donation par Mesdames Andrée Matte, Sharon Norton et Colleen Raven au Musée de Lachine;
- D'approuver les projets de convention de donation d'un jonc de finissante datant de 1964 du Collège Sainte-Anne et d'une aquarelle peinte par l'artiste montréalais J. Mercure au début des années 1980 par lequel la Ville de Montréal, arrondissement de Lachine, accepte le don desdits objets par les donatrices, Mesdames Andrée Matte, Sharon Norton et Colleen Raven;
- De mandater les services compétents de l'arrondissement pour assurer l'entreposage et la conservation des objets conformément aux normes en vigueur.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

20.03 1260293001

---

**CA26 19 0012**

**Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 21 novembre 2025 au 20 janvier 2026**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Nancy BERTHELOT

De recevoir la liste de mouvement du personnel pour la période du 21 novembre 2025 au 20 janvier 2026, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.01 1268200001

---

**CA26 19 0013**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2025**

Il est proposé par Ludovic FERMELY

appuyé par Dominic ROUSSEL

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise des cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1260201001

---

**CA26 19 0014**

**Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la réalisation de travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du *Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales (20-030)***

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Ludovic FERMELY

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la réalisation de travaux de remplacement des entrées de service en plomb en vertu du *Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales (20-030)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1268673001

---

**CA26 19 0015**

**Approuver les frais d'adhésion corporative de l'arrondissement de Lachine à la CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL pour la période du 3 février au 31 décembre 2026 et autorisation de dépense de cinq-cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-sept cents (597,87 \$), taxes incluses**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'approuver les frais d'adhésion corporative de l'arrondissement de Lachine aux activités de LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL pour la période du 3 février au 31 décembre 2026;

D'autoriser une dépense de cinq cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-sept cents (597,87 \$), taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1267131001

---

**CA26 19 0016**

**Ratifier la transaction et quittance entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, et l'employé portant le matricule 100009550 et autoriser son exécution en ses termes. Autoriser le directeur d'arrondissement à signer la transaction, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Nancy BERTHELOT

D'approuver le projet de quittance à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et l'employé portant le numéro de matricule 100009550, et autoriser son exécution en ses termes et approuver le paiement final de l'indemnité de départ;

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer la transaction et quittance, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.05 1269425001

---

**CA26 19 0017**

**Ratifier les dépenses de représentation de la mairesse et de son directeur de cabinet pour leur participation au « Cocktail de la Présidente » de la Chambre de commerce de l'Ouest de l'Île de Montréal. Autoriser le paiement des factures INV-002073 et INV-002074 de 103,48 \$ chacune pour un total de 206,96 \$ taxes incluses**

ATTENDU que la mairesse a pris part, dans l'exercice de ses fonctions de représentation, à l'événement « Cocktail de la Présidente » de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, et que le directeur de cabinet l'y a accompagnée;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 25 de *Loi sur le traitement des élus municipaux* (LTEM) (RLRQ, c T-11.001), la mairesse n'est pas tenue d'obtenir une autorisation préalable du conseil pour une dépense engagée dans l'exercice de ses fonctions, sous réserve du respect des règles internes et de la disponibilité des crédits;

ATTENDU que les dépenses du directeur de cabinet doivent être autorisées et imputées et qu'il y a lieu de ratifier l'engagement puisque l'événement est terminé;

ATTENDU les factures INV-002073 (M. Yves Lemire) et INV-002074 (Mme Julie-Pascale Provost), chacune au montant de 103,48 \$, totalisant 206,96 \$ taxes incluses, payables à la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal;

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMELY

De ratifier la participation de la mairesse à l'événement « Cocktail de la Présidente » ainsi que la dépense afférente engagée dans l'exercice de ses fonctions au sens de l'article 25 LTEM;

De ratifier la participation du directeur de cabinet et d'autoriser la dépense correspondante;

D'autoriser le paiement des factures INV-002073 et INV-002074, chacune au montant de 103,48 \$, pour un total de 206,96 \$ taxes incluses, ou d'autoriser, le cas échéant, le remboursement des mêmes montants sur présentation des pièces justificatives;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.06 1268073002

---

**CA26 19 0018**

**Autoriser une dépense estimée de 160 \$, relative à la participation de Mme Julie-Pascale Provost, mairesse, M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot et M. Ludovic Fermely, conseillers d'arrondissement, à l'événement Le Défi de l'Ours polaire, qui se tiendra le 21 février 2026, au profit d'Olympiques spéciaux Québec**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'autoriser l'achat de quatre (4) billets d'inscription pour la participation de Mme Julie-Pascale Provost, mairesse, M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot et M. Ludovic Fermely, conseillers d'arrondissement, au Défi de l'Ours polaire, qui se tiendra le 21 février 2026 au parc riverain de Lachine;

D'autoriser une dépense estimée de 160 \$, taxes et frais inclus, afin de permettre, selon le cas :

- l'acquisition directe des billets d'inscription par l'arrondissement ; ou
- le remboursement, le cas échéant, aux élu(e)s ayant acquitté eux-mêmes leurs frais d'inscription, sur présentation des pièces justificatives;

D'autoriser des substitutions de participant(e)s parmi les élu(e)s, au besoin, sans dépasser le nombre de billets d'inscription autorisés ni l'enveloppe financière approuvée;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.07 1267464001

---

**CA26 19 0019**

**Autoriser une dépense estimée de 2 500 \$ par élu(e) pour un total de 10 000 \$, taxes incluses, relative à la participation, sur une base volontaire, de M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot, M. Ludovic Fermely, et M. Jacques Filion, conseillers d'arrondissement, aux Assises annuelles 2026 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026 au Centre des congrès de Québec**

Il est proposé par Ludovic FERMEY

appuyé par Nancy BERTHELOT

D'autoriser la participation, sur une base volontaire, des membres du conseil d'arrondissement : M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot, M. Ludovic Fermely, et M. Jacques Filion, conseillers d'arrondissements, aux Assises 2026 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026 au Centre des Congrès de Québec;

D'autoriser une dépense estimée de 2 500 \$ par membre du conseil d'arrondissement pour un total de 10 000 \$, taxes incluses, pour couvrir les dépenses relatives aux frais d'inscriptions, de transport, d'hébergement et de repas selon les encadrements en vigueur à la Ville de Montréal,

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.08 1267464002

---

**CA26 19 0020**

**Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA26-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2026), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) les ordonnances pour la tenue du Défi de l'Ours polaire et les Hivernades à Saint-Pierre le samedi 21 février 2026**

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Dominic ROUSSEL

D'autoriser la tenue des événements le Défi de l'Ours polaire, au parc riverain de Lachine, et les Hivernades à Saint-Pierre, au parc Kirkland, le samedi 21 février 2026, de 9 h à 18 h;

D'édicter et publier les ordonnances suivantes :

- Ordonnance OCA26-RCA09-19002-01 – Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements spéciaux du 21 février 2026, en vertu du *Règlement RCA09-19002-01 sur l'occupation du domaine public*;
- Ordonnance OCA26-RCA24-19004-01 – Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *Règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances* pour la tenue des événements spéciaux du 21 février 2026;
- Ordonnance OCA26-RCA26-19001-02 – Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2026* (RCA26-19001) pour les événements spéciaux du 21 février 2026, conditionnellement à l'approbation par l'Agence de mobilité durable.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1266901001

---

**CA26 19 0021**

**Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement - Règlement numéro RCA08-19002-17 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002) afin d'ajuster le niveau de responsabilité d'un fonctionnaire**

Avis de motion est donné par le conseiller Ludovic FERMEY de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro RCA08-19002-17 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002) afin d'ajuster le niveau de responsabilité d'un fonctionnaire, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1266739001

---

**CA26 19 0022**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement pour l'immeuble situé 3920, rue Sir-George-Simpson**

Il est proposé par Dominic ROUSSEL

appuyé par Ludovic FERMEY

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 5 juillet 2025 et 7 janvier 2026, accompagnant une demande de permis d'agrandissement de l'immeuble situé au 3920, rue Sir-George-Simpson sur le lot portant le numéro 1 552 226 du cadastre du Québec, aux conditions suivantes :

- Le revêtement métallique de l'agrandissement devra être de deux à trois tons plus foncés que celui du revêtement métallique proposé du deuxième niveau du bâtiment d'origine;
- L'installation d'un parapet horizontal de même hauteur au pourtour de l'agrandissement sans débord de toit et le plus bas possible du soffite;

- Le nouveau volume devra avoir un retrait d'un minimum de 60 centimètres par rapport au bâtiment d'origine.

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1269399001

---

### CA26 19 0023

**Demander au ministre de la Justice de désigner Mme Julie-Pascale Provost, mairesse, M. Dominic Roussel, conseiller de la Ville, Mme Nancy Berthelot et M. Ludovic Fermely, conseillers d'arrondissement, de l'arrondissement de Lachine, pour agir à titre de « célébrants compétents » pour célébrer des mariages et des unions civiles**

Considérant l'article 366 du *code civil* du Québec autorisant la mairesse d'arrondissement et les membres du conseil d'arrondissement, d'être désigné(e)s à titre de célébrant(e)s compétent(e)s pour célébrer des mariages et des unions civiles.

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Ludovic FERMELY

De demander au ministre de la Justice de désigner la mairesse et les membres du conseil d'arrondissement suivants pour agir à titre de « célébrant(e)s compétent(e)s » pour célébrer des mariages et des unions civiles :

- Mme Julie-Pascale Provost, mairesse d'arrondissement;
- M. Dominic Roussel, conseiller de Ville;
- Mme Nancy Berthelot; conseillère d'arrondissement;
- M. Ludovic Fermely, conseiller d'arrondissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1268073001

---

### Période d'intervention des membres du conseil

ÉLU(E)S	INTERVENTIONS
Julie-Pascale Provost	- Note de M. Jacques Fillion (hommage à M. Phil Goyette); - Hommage à M. André Robichaud; - Enjeux de mobilité et de transport à Lachine; - Échanges avec les citoyens (via le courriel); - Rencontres élus/citoyens (annonce de la prochaine le 26 février 2026 de 17 h 30 à 19 h 30).
Dominic Roussel	- Communication entre élus, administration et citoyens.
Ludovic Fermely	- Participation des élus à des événements (le vernissage organisé par le GASO et ouverture de la maison d'hébergement par le PARADOS); - La communication avec les élus; - Invitation des citoyens à participer aux séances du CA.
Nancy Berthelot	- Anniversaires au district du canal en 2026; - Félicitation de Christelle Onomo Lopez pour ses contributions.

---

**Période de questions du public**

<b>CIToyENS</b>	<b>QUESTIONS</b>
Bernard Tisseur	- Cimetière pour animaux.
Martin Gignac	- Commémoration Dawson College 13 septembre.
Jean Desputeau	- Travaux Tim Hortons et signalisations
Catrina Michaud	- Situation école Maple Grove.
Nicolas Galopin	- Travaux de réaménagement rue Victoria (fissures).
Patricia Harman	- Accès sécuritaire rue des Érables et rue Saint-Pierre.
Benoit Martin	- Patinoire et chalets de parc; - Rue réservée sur Provost.
Andréanne Samson	- PPCMOI 796, 5 <sup>e</sup> Avenue; - Hausse des taxes foncières.
Christelle St-Michel	- Aqueduc 2e Avenue (Gardenia); - Consignation
Manal El Haoua	- Sports intérieurs/accès aux jeunes.
Louise Blanchet	- Requête (temps de prise en charge).
Jean Tremblay	- Rue Notre-Dame (réaménagement)
Justin	- Sécurité 6 <sup>e</sup> Avenue et Notre Dame
<b>Question en ligne</b>	
Quentin Winstel	- Maintien des infrastructures.
Caroline Fischer	- Notion du plus bas soumissionnaire.
Isabelle Montminy	- Faisabilité financière d'une nouvelle marina
Zhang Han Ying	- Pancarte interdisant le stationnement.
Martin Alix	- Contributions Obnl.
Denise Trahan	- Véhicule stationné sur la rue Léo-pétrin.

---

**CA26 19 0024**

**Période de questions du public - prolongation**

ATTENDU QU'à 20 h 22, certaines personnes inscrites pour la période de questions n'ont pas encore été entendues;

ATTENDU QUE le conseil souhaite permettre à toutes les personnes inscrites de poser leurs questions conformément au règlement sur la procédure d'assemblée.

Il est proposé par Nancy BERTHELOT

appuyé par Dominic ROUSSEL

De prolonger la période de questions afin d'entendre toutes les questions des personnes inscrites, dans le respect des règles prévues au *Règlement numéro RCA01-19001 sur la procédure d'assemblée et la régie interne du conseil et de ses commissions.*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.01

---

Et la séance est levée à 21 h 33.

---

Julie-Pascale Provost  
Mairesse d'arrondissement

---

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 mars 2026.

CA26 19 0028